



Intervention liminaire – Plénière du 21/01/21

Patrick TASSIN

Seul le prononcé fait foi.

Cher-e-s Collègues,

C'est la dernière journée de plénière CESER pour moi...

Mais permettez-moi de ne revenir que sur la crise que nous vivons et ses conséquences, une crise qui est loin de n'être que sanitaire.

En effet, toutes les organisations qui composent le CESER sont au cœur de cette crise:

- Ses conséquences ébranlent toute la société, et fragilisent gravement nombre d'acteurs socioéconomiques. L'ensemble des organisations représentées au CESER la vivent, ici et là, dans ou aux côtés des entreprises, des salariés, des secteurs associatifs, sportifs, culturels, de l'enseignement et de la jeunesse,
- Les dégâts sociaux et économiques, multiformes, de cette période tumultueuse et angoissante risquent d'être considérables et de durer encore longtemps.

De plus, le Grand Est est fortement impacté :

- Région parmi les plus meurtries par la première vague du Covid-19 au printemps 2020,
- Elle est encore fortement impactée par la deuxième vague (exemple premier couvre-feu= 7 départements sur les 15 le 02/01),
- Et, après 10 mois, l'avenir reste très incertain.

Bien sûr, des secteurs économiques sont très affectés :

- L'automobile, l'aéronautique, le tourisme, la culture, les transports en commun, par exemple, voient nombre de structures en grave danger aujourd'hui, dont la reprise restera incertaine après la crise.
- L'hôtellerie-restauration, une partie du commerce, notamment, subissent de plein fouet les confinements et couvre-feu. Cela a des répercussions importantes sur certaines filières agricoles et viticoles.
- Aujourd'hui, nombre de chefs d'entreprises et de salariés sont en détresse morale et psychique, face à l'impossibilité d'entrevoir une issue positive à cette crise.
- Beaucoup craignent l'avenir proche : lorsque les différents dispositifs de soutien s'arrêteront, une explosion de faillites est à craindre. Il faudra que la réduction du filet de sécurité apporté par l'Etat et les collectivités aux entreprises ne se fasse pas brutalement.

Les jeunes, alors que, semble-t-il, moins exposés aux conséquences directes de la crise sanitaire actuelle, sont plus exposés à ses conséquences :

- Des enfants vivent encore des périodes sans école, sans activités sportives et culturelles,
- Les lycéens et étudiants sont privés de liens sociaux,
- L'essentiel des établissements d'enseignement supérieurs ont été fermés depuis bien trop longtemps, avec beaucoup d'incompréhensions à ce sujet, et même si, ici ou là, des ouvertures commencent à se faire timidement,
- La crise complique l'obtention d'un premier boulot, d'un job ou d'un stage : les moins de 30 ans représentent actuellement 50% des personnes pauvres. Ne nous laissons pas bernier par les quelques teufeurs inconscients qui bravent les règles sanitaires : la réalité, c'est que beaucoup de jeunes renoncent à des soins ou à des achats de première nécessité pour des raisons financières.

Ainsi, si les jeunes développent généralement des formes bénignes du Covid-19, la crise affecte néanmoins leur santé en générant ou aggravant des troubles psychiques et psychologiques. Les suicides ou tentatives, particulièrement pour les étudiants, sont une alerte pour les socioprofessionnels que nous représentons.

- Bref, la jeunesse subit actuellement des épreuves douloureuses qui laisseront des traces qui peuvent être durables.

Je reviens sur les difficultés du monde associatif pour lequel nous avons adopté deux motions au cours du second semestre 2020 :

- Les restrictions sanitaires obligent 2/3 des associations à mettre leurs activités en sommeil et cela pèse aussi sur leurs finances, avec la baisse des adhésions et l'annulation des initiatives,
 - A l'échelle nationale, 30 000 associations sont menacées de disparition, entraînant la perte de 60 000 emplois. Ce sont les associations sportives, culturelles et de loisirs qui sont le plus impactées.
 - A contrario, avec le développement de la crise, les associations des secteurs médico-social, de secours aux personnes, d'apport d'aides alimentaires se sont retrouvées nettement plus fortement sollicitées, avec parfois des bénévoles, souvent retraités, contraints de moins s'engager car considérés comme personnes fragiles.
 - Clairement, les aides existent pour soutenir le secteur associatif, mais à un niveau bien trop faible, alors que les collectivités ne financent plus nombre d'activités stoppées depuis longtemps.

Beaucoup d'incertitudes pour le sport :

- A l'automne dernier déjà, le nombre de licenciés sportifs avait baissé de près de 10% en France. Les restrictions depuis le deuxième confinement vont accentuer ce phénomène (le ministère des sports s'attend à une chute de 20 à 30% de licenciés pour la saison 2020-2021).

- Le sport professionnel est également fortement impacté par le huis clos dans les salles et les stades qui a de lourdes conséquences financières. Nombre de compétitions sont reportées voire annulées. La question de la tenue des JO de Tokyo, en présence de spectateurs se pose également.

La crise sacrifie la culture :

Comme ceux du tourisme ou de l'hôtellerie-restauration, par exemple, tous les acteurs de la culture subissent une situation très préoccupante : Théâtres, salles de concert, musées, cinémas, ... tous les lieux de culture sont fermés et aucune visibilité n'est donnée pour les semaines qui viennent. Cette situation interroge nombre d'acteurs, qui ne comprennent pas pourquoi ce qui est possible dans certains lieux, ne l'est pas pour la culture.

Artistes, techniciens et enseignants artistiques se trouvent dans l'impossibilité de travailler, et beaucoup sont tombés dans la précarité, alors que la prolongation des droits à l'assurance chômage des intermittents du spectacle n'a pas été par ailleurs confirmée par le gouvernement.

Des effets collatéraux sur la santé :

- La pandémie a dévoilé la fragilité de notre système de santé : moins d'établissements, moins de lits, moins de personnels depuis de nombreuses années. Dès la première vague, notre système a été submergé dans le Grand Est. Des patients ont dû être évacués dans d'autres régions et d'autres pays. Des interventions et des soins ont été reportés, dégradant les conditions de santé de ces malades, et des membres de notre CESER en ont probablement été victimes.

- Depuis l'émergence de la deuxième vague, le secteur de la santé est en perpétuelle tension, avec une fatigue et une lassitude s'accumulant pour des soignants, en contact direct avec le virus et donc plus fortement touchés.

- Une crise des vocations pour les métiers de santé est présente, malgré le Ségur de la santé qui n'a pas été au niveau attendu.

Cher-e-s Collègues,

On peut avoir l'impression d'entrevoir le bout du tunnel de cette crise sanitaire. Le début, même poussif, de la vaccination donne effectivement quelques espoirs à une majorité de nos concitoyens.

Mais ne nous y trompons pas : cette crise sanitaire n'est pas unique, parce qu'elle trouve très probablement ses racines dans la dégradation de l'environnement et des écosystèmes.

Sans renversement fort des activités, notamment humaines, qui ont amené à ces dégradations, on peut sérieusement craindre que des pandémies plus fortes et plus graves vont se multiplier.

Et là, nos systèmes économiques et sociaux risquent bien de lâcher.

Cher-e-s Collègues,

Ne croyez pas que je termine là-dessus par pessimisme pour l'avenir. Parce qu'on peut avoir confiance en l'avenir, mais, à la condition de renverser, mondialement, la table sur laquelle se développe le réchauffement climatique. Et c'est à notre portée.

Pour terminer, Cher-e-s Collègues, et en revenir à nos avis d'aujourd'hui, sur le BP 2021, le CPER ou le CPIER, nous ne sommes pas sans les argumenter à la lumière de la crise que nous vivons, peut-être insuffisamment tout de même.

En vous appuyant sur les 100 propositions pour refonder le Grand Est que nous avons adoptées le 07 janvier dernier, il vous faudra sans doute, à l'avenir, être encore plus incisifs, parce que vous êtes vous-mêmes éclairés par cette crise et ses conséquences.

Et personne ne pourra dire qu'on ne savait pas.

Je vous remercie.

Patrick TASSIN | 21 janvier 2021